PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Décret n° 96 - 497 DU 21 OCTOBRE 1996
nomination portant nomination de Monsieur DZIENGUE Jean Isidore en qualité de Directeur de la Centrale d'Achat de Médicaments, Vaccins et Consommables Médicaux essentiels (CENAMES) ;

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu le décret n° 91-953 du 18 Décembre 1991 portant attributions et organisation du Ministère de la Santé ;

Vu le décret n° 92-011 du 20 Février 1992 portant rectificatif au décret n° 82-595 du 18 Juin 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 95-207 du 13 Novembre 1995 portant création de la Centrale d'Achat de Médicaments, Vaccins et Consommables Médicaux essentiels (CENAMES) ;

Vu le décret n° 96-479 du 27 Août 1996 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 96-480 du 2 Septembre 1996 portant nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des Ministres ;

D E C R E T E :

ARTICLE PREMIER : Monsieur **DZIENGUE Jean Isidore**, Pharmacien, est nommé Directeur du Projet Centrale d'Achat de Médicaments, Vaccins et Consommables Médicaux essentiels (CENAMES) ;

ARTICLE 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 21 OCTOBRE 1996

Par le Président de la République,
Le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Professeur Pascal LISSOUBA.

Le Ministre de l'Economie, du Plan et
des Finances, chargé de la Prospective,

David Charles GANAO.

Pour le Ministre de la Fonction Publique et
Territoriale, chargé des Réformes et de la
Simplification Administrative,
Le Ministre du Travail, de la Formation
Professionnelle et du Management Participatif,
chargé de l'Artisanat,

Nguila MOUNGOUNGA-NKOMBO.

Le Ministre de la Santé Publique,

Théophile OBENGA.

Docteur Gaston BIKANDOU.